



**FONDATION
CHARLES DE GAULLE**

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2018



**FONDATION CHARLES DE GAULLE
5 RUE DE SOLFÉRINO
75007 PARIS**



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

« Puisque tout recommence toujours, ce que j'ai fait sera, tôt ou tard, source d'ardeurs nouvelles, après que j'aurai disparu. »

Charles de Gaulle, *Mémoires de Guerre*

A handwritten signature in black ink, which reads "Ch. de Gaulle". The signature is fluid and cursive, with a prominent flourish at the end.

Paris

L'HISTORIAL CHARLES DE GAULLE
À L'HÔTEL NATIONAL DES INVALIDES



Paris

LE BUREAU DU GÉNÉRAL DE GAULLE
À LA FONDATION CHARLES DE GAULLE





Colombey-les-Deux-Églises
LA BOISSERIE, LE TOMBEAU FAMILIAL,
LA CROIX DE LORRAINE ET LE MÉMORIAL
CHARLES DE GAULLE



Lille
LA MAISON NATALE
DE CHARLES DE GAULLE

LES PRÉSIDENTS DE L'INSTITUT ET DE LA FONDATION CHARLES DE GAULLE



André MALRAUX
Président de
l'Institut Charles de Gaulle de
1971 à 1976



Gaston PALEWSKI
Président de
l'Institut Charles de Gaulle de
1976 à 1984



Geoffroy de COURCEL
Président de
l'Institut Charles de Gaulle de
1984 à 1991



Pierre MESSMER
Président de
l'Institut Charles de Gaulle
de 1992 à 1995 et Président
de la Fondation Charles de
Gaulle de 1992 à 1997



Général d'armée Jean SIMON
Président de
l'Institut Charles de Gaulle
de 1995 à 1997



Jean FOYER
Président de
l'Institut Charles de Gaulle
de 1997 à 1998 et Président
de la Fondation Charles de
Gaulle de 1997 à 2001



Vice-amiral Michel DEBRAY
Président de
l'Institut Charles de Gaulle de
1998 à 2000



Yves GUÉNA
Président de
l'Institut Charles de Gaulle
de 2000 à 2006 et Président
de la Fondation Charles de
Gaulle de 2001 à 2006



Pierre MAZEAUD
Président de la
Fondation Charles de Gaulle
de 2007 à 2010



Pierre LEFRANC
Président de la
Fondation Charles de Gaulle
en 2010



Jacques GODFRAIN
Président de la
Fondation Charles de Gaulle
de 2011 à 2018
Président d'honneur depuis
le 18 décembre 2018



Hervé GAYMARD
Président de la
Fondation Charles de Gaulle
depuis le 18 décembre 2018

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE



Réception annuelle de la Fondation Charles de Gaulle à l'Hôtel national des Invalides
Paris, Mercredi 13 juin 2018
en présence du Premier ministre, Monsieur Edouard Philippe – 13 juin 2018



Visite du Président de la République, Monsieur Emmanuel Macron,
à Colombey-les-Deux-Églises, pour le 60^e anniversaire
de la Constitution de la V^e République – 4 octobre 2018



Cérémonies du 48^e anniversaire de la mort du général de Gaulle
à Colombey-les-Deux-Églises, en présence de S.E.M. l'Ambassadeur
du Liban Rami Adwan – 9 novembre 2018



Hervé Gaymard, ancien ministre, est élu nouveau président de la Fondation
Charles de Gaulle par son Conseil d'administration – 18 décembre 2018

SOMMAIRE

I.	LE MOT DU PRÉSIDENT	9
II.	LA FONDATION CHARLES DE GAULLE : AU SERVICE DE LA MÉMOIRE DU GÉNÉRAL DE GAULLE	10
III.	LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE ET LA RÉFLEXION POLITIQUE	11
IV.	LES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES ET NUMÉRIQUES	16
V.	LA TRANSMISSION VERS LE GRAND PUBLIC	19
VI.	LE SOUTIEN AU RAYONNEMENT INTERNATIONAL DE LA FRANCE	24
VII.	LES ASPECTS FINANCIERS	28
VIII.	COMMENT NOUS SOUTENIR ?	29
IX.	LA GOUVERNANCE ET L'ÉQUIPE	30
X.	LES PARTENAIRES DE LA FONDATION EN 2018	34

I. LE MOT DU PRÉSIDENT



Jamais peut-être la mission de la Fondation Charles de Gaulle n'a-t-elle été aussi importante dans les temps mêlés que nous traversons, marqués par la peur, la désespérance et la colère. Le message gaullien dépasse les circonstances historiques qui l'ont vu naître et se déployer, avec des fortunes diverses, entre 1940 et 1969, rameutant parfois quelques fidèles ou rassemblant le peuple de France dans sa diversité et ses contradictions.

« En notre temps, la seule querelle qui vaille est celle de l'homme. C'est l'homme qu'il s'agit de sauver, de faire vivre et de développer ».

Cette phrase inscrite au pied de la Croix de Lorraine a une vitalité inaltérable. Rassembler les hommes pour viser plus haut, plus loin, au service d'une « certaine idée de la France ». Voilà ce qu'aucune puissance financière, aucune force mécanique, aucun développement numérique, aucun gestionnaire de *big data* ne peut produire. Voilà ce qu'avait compris Charles de Gaulle, qui ne fut pas qu'un chef militaire ni un chef d'État, mais un passeur. Il n'était pas un homme d'avant-hier mais d'après-demain.

Voilà pourquoi la mission de la Fondation, bientôt cinquantenaire, est cardinale. En succédant le 18 décembre 2018 à Jacques Godfrain et à une lignée prestigieuse de présidents de l'Institut et de la Fondation, qui ont tant fait pour l'œuvre commune,

chacun avec leurs parcours et leurs personnalités, je mesure l'ampleur de la tâche. Elle ne peut être accomplie qu'avec les vertus d'humilité, de résolution et d'espérance.

Trois lignes de force guideront notre action :

- **LA MÉMOIRE**, car elle nourrit notre identité et notre patrimoine commun.
- **L'AVENIR**, car il faut sans cesse se dépasser, réfléchir hors de toutes les séries et de tous les conformismes pour construire incessamment un projet d'avance pour une France rassemblée.
- **LA CULTURE**, car elle seule permet aux hommes et aux femmes de vivre libres et debout, exigence encore plus grande dans la confusion contemporaine des esprits.

La Fondation Charles de Gaulle est un socle solide pour mener à bien cette tâche exaltante. Il nous revient de la faire vivre et de la développer.

Merci de nous rejoindre et de nous aider !

Hervé Gaymard
Ancien ministre
Président de la Fondation Charles de Gaulle

II. LA FONDATION CHARLES DE GAULLE : AU SERVICE DE LA MÉMOIRE DU GÉNÉRAL DE GAULLE

Créée en 1971 sous la forme d'un institut puis d'une fondation reconnue d'utilité publique par le décret du 22 septembre 1992, la Fondation Charles de Gaulle entretient en France et dans le monde la mémoire du général de Gaulle et transmet son héritage intellectuel et culturel conformément au vœu qu'il avait exprimé après son départ du pouvoir. Désireux que cet héritage fût porté par une entité détachée des débats partisans et à l'expertise incontestée, le libérateur de la France et fondateur de nos institutions avait confié à André Malraux la mission d'en être le premier président. Personne mieux que l'auteur de *L'Espoir* ne pouvait assurer que la mémoire du gaullisme devînt une référence féconde, « source d'ardeurs nouvelles » pour les générations futures. Seule institution nationale reconnue par l'État pour entretenir la mémoire du général de Gaulle (par le décret du 3 novembre 2005), la Fondation intervient dans quatre domaines d'action :

- ☑ **LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE ET LA RÉFLEXION POLITIQUE**
- ☑ **L'ÉDUCATION DES JEUNES**
- ☑ **LA TRANSMISSION VERS LE GRAND PUBLIC**
- ☑ **LE SOUTIEN AU RAYONNEMENT INTERNATIONAL DE LA FRANCE**

Près de cinquante ans après sa disparition, ceux qui se réclament de l'héritage du général de Gaulle sont toujours aussi nombreux. On pourrait s'en réjouir si certains n'usaient et n'abusaient de citations détournées. Sans entrer dans le débat partisan, il appartient aujourd'hui à la Fondation Charles de Gaulle de mettre à disposition de tous des références incontestables.

La Fondation promeut un message gaullien précisément ancré dans ses écrits, ses initiatives, sa vision, dont ressort une véritable philosophie d'action adaptée aux réalités d'aujourd'hui et de demain. Avec le soutien d'acteurs engagés qui partagent les mêmes valeurs, elle développe un éventail d'actions qui ont l'ambition d'apporter une nouvelle dynamique aux approches actuelles :

- ☞ Du développement des individus et du respect de la dignité de chacun (l'éducation, la formation de la jeunesse à des valeurs d'engagement et de citoyenneté, la connaissance et le respect des institutions, la lutte contre la radicalité...)
- ☞ De la vie des entreprises (la vision de long-terme, l'exemplarité du chef, le rassemblement, la participation, la capacité à mobiliser les énergies et les talents au service d'un intérêt commun...)
- ☞ De la gouvernance (une philosophie d'action, la maîtrise des chaînes de commandement, la vision stratégique et organique, le souci de la cohésion nationale...)
- ☞ Du rayonnement international de la France (l'indépendance d'action, la place de l'homme, le dialogue entre les peuples, la coopération, la francophonie, la recherche de la paix et de l'équilibre...).

Pour ancrer cette raison d'être dans la réalité du quotidien, la Fondation contribue également depuis 1971 à développer un ensemble de lieux gaulliens à Paris, Lille et Colombey-les-Deux-Églises et bientôt à Beyrouth...

III. LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE ET LA RÉFLEXION POLITIQUE

En étroite liaison avec le Conseil d'administration, le Conseil scientifique de la Fondation Charles de Gaulle développe son action dans trois domaines principaux : la recherche historique, la réflexion sur l'importance de l'héritage gaullien dans les grands enjeux contemporains et la formation au *leadership* à travers le modèle gaullien.

Le Conseil scientifique est placé sous la présidence d'Arnaud Teyssier, inspecteur général de l'administration et professeur associé à l'École normale supérieure (ENS) de la rue d'Ulm, assisté de Frédéric Fogacci, professeur agrégé d'Histoire et directeur des études et de la recherche de la Fondation. L'année 2018 a vu des avancées significatives dans les trois grands axes de recherche qui structurent sa réflexion et son travail.

Depuis la création de la Fondation Charles de Gaulle, la recherche universitaire s'était attachée à sauvegarder, analyser et diffuser les documents et archives relatifs à l'épopée gaullienne, afin de nourrir une réflexion critique sur la notion d'« héritage gaullien » menée lors de colloques et séminaires thématiques. Dépositaire de fonds d'archives, la Fondation a été et reste une référence incontournable du monde universitaire, en particulier dans le domaine de l'histoire politique de l'ère post-1945. Sa contribution à la recherche et la réflexion politique se traduit notamment par l'organisation chaque année de plusieurs événements scientifiques, le plus souvent en partenariat avec des universités ou d'autres institutions. Ceux-ci font chaque fois l'objet d'une publication dont les versions numériques, comme le montrent les statistiques de consultation, rencontrent un réel écho auprès des grandes bibliothèques universitaires, y compris à l'étranger (aux États-Unis, en Russie, en Chine, etc.).

Parallèlement au maintien de la recherche universitaire, la Fondation a l'ambition d'apporter sa contribution aux débats présents en proposant une réflexion sur l'apport de Charles de Gaulle au « modèle français » actuel, en particulier sur la place de ses choix structurants dans les enjeux contemporains. Depuis trois ans sont ainsi organisés des séminaires annuels qui visent à inscrire les préoccupations gaulliennes dans les débats sociétaux d'aujourd'hui : le rétablissement de la légalité républicaine (ordonnance du 9 août 1944) avec le Conseil d'État en 2014, l'héritage social avec le Club de réflexion sur l'avenir de la protection sociale (CRAPS) en 2015, l'héritage de la défense avec l'Assemblée nationale, le Sénat et le ministère de la

Défense en 2016. Ces séminaires font l'objet de divers types de publications (livre-synthèse, actes ou documents multimédia) permettant de cibler et d'approcher des publics variés.

L'activité du Conseil scientifique se déploie aussi résolument au-delà de nos frontières : l'héritage de Charles de Gaulle dans le domaine institutionnel, le *leadership* qu'il a incarné et qui fait qu'il incarne encore la France fascinant bien des pays, comme la Chine, ce qui a amené la Fondation à faire porter son travail de réflexion dans le sens d'une confrontation entre le modèle gaullien français et des modèles étrangers. En conséquence, il s'agit de lier travail de recherche et enseignement.





La Fondation Charles de Gaulle a organisé un grand colloque consacré aux « Compromis implicites de la V^e République », en partenariat avec l'École nationale d'administration (ENA), l'École normale supérieure (ENS) de la rue d'Ulm et l'Université Paris Sciences & Lettres. Le programme fut conçu par une équipe du Conseil scientifique animée par Arnaud Teyssier et Frédéric Fogacci, comprenant Alain Laquièze, Edouard Husson et Frédéric Turpin – 20 et 21 septembre 2018

L'ACTIVITÉ SCIENTIFIQUE EN 2018

Tout d'abord, la Fondation a poursuivi son travail sur la notion de gouvernement et l'explicitation du modèle politique français. Les 20 et 21 septembre s'est tenu un colloque consacré aux « Compromis implicites de la V^e République », organisé en partenariat avec l'École nationale d'administration (ENA), l'École normale supérieure (ENS) de la rue d'Ulm, et Paris Sciences & Lettres. Le travail mené par plusieurs membres du Conseil scientifique avait permis de déterminer un certain nombre de questionnements qu'il était opportun d'évoquer à l'heure où nous célébrons le 60^e anniversaire du texte de 1958. Le premier visait, selon une approche à la fois historique et juridique, à proposer une généalogie de la V^e République : s'agit-il d'une constitution de circonstances, d'une constitution écrite « sur mesure » pour le général de Gaulle, ou au contraire d'une tentative ambitieuse de réconcilier des traditions politiques et institutionnelles qui se sont heurtées tout au long de l'histoire politique de notre pays ? L'influence du XIX^e siècle, en particulier des projets élaborés tout au long des années 1871-1875 pour concilier la tradition monarchiste et l'ambition républicaine, a

notamment été réhabilitée. Le second visait à déterminer les tournants et moments de « calage » qui ont contribué à définir la V^e République telle que nous la connaissons aujourd'hui. La question de l'adaptation de nos institutions à l'engagement européen de la France, ou celle du retour progressif de l'importance de l'Assemblée nationale dans l'équilibre global des pouvoirs depuis 2008 ont ainsi été développées. Enfin, un troisième champ de questionnements visait à montrer que le compromis de 1958 ne concerne pas uniquement le domaine institutionnel : la stabilisation de l'exécutif permet également de reformuler le modèle social français, et de mettre en place une forme de « libéralisme d'État » à la française qui définit en profondeur le modèle national. En outre, le « moment 1958 » permet de redéfinir le pacte entre le pouvoir politique et les élites administratives, dont les compétences sont pleinement remobilisées au service de la vision gaullienne. Une table-ronde de conclusion, animée par Hervé Gaymard, a pu, sur cette base, évoquer plusieurs enjeux, notamment la tension entre l'efficacité propre à la V^e et l'exigence croissante d'implication directe des citoyens dans la décision politique, à l'heure des réseaux sociaux et des chaînes d'information continue.

LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE ET LA RÉFLEXION POLITIQUE



Cette réflexion sur les questions de gouvernement ou de « gouvernance » nourrit également la réflexion du Conseil scientifique sur le *leadership*. En effet, la figure de Charles de Gaulle comme *leader* politique et militaire nourrit l'intérêt de plusieurs universités et écoles de commerce qui ont ainsi saisi la Fondation sur la possibilité d'élaborer un appareil conceptuel et un corpus d'études de cas destinées à faire profiter les décideurs de demain de l'expérience gaullienne. Cette réflexion, qui englobe plusieurs aspects différents (le rôle de la culture générale dans la formation du *leader*, la part de la formation militaire et de la méthode d'appréciation de situation, le distinguo entre stratégie et tactique, la gestion du dispositif de commandement, le lien avec les subordonnés, la gestion du rapport de force, etc.) est décliné, selon deux angles différents, notamment au Liban et en Chine.

Dans le cadre du partenariat avec l'École supérieure des affaires (ESA) de Beyrouth, dans l'enceinte de laquelle sera édifié l'Institut Charles de Gaulle – Liban (en savoir davantage page 26), une deuxième session de l'enseignement sur « Charles de Gaulle, décideur » s'est tenue au mois d'avril 2018, assurée par Frédéric Fogacci. Au travers d'études de cas, empruntant beaucoup à la politique étrangère de De Gaulle, il s'agissait de retracer la genèse de la définition du *leadership* par le Général, en faisant notamment appel au *Fil de l'Épée*, et de réfléchir à l'expertise gaullienne en matière de gestion de crise. Le cours était également l'occasion de revenir sur la politique arabe de la France et sur la relation privilégiée, toujours favorisée par le général de Gaulle, entre la France et le Liban.

Cette réflexion sur le *leadership* est également déployée à travers un ambitieux partenariat avec la China Europe International Business School (CEIBS) de Shanghai. Ce projet a connu une avancée rapide et significative au cours de l'année 2018 : après la signature de la Convention de partenariat le 13 juin 2018 (en savoir davantage page 24), la leçon inaugurale a eu lieu à Shanghai au mois de juillet, devant un public considérable de 500 élèves et anciens élèves de la CEIBS. Un groupe de travail, au sein duquel le Conseil scientifique a délégué quatre membres, a entrepris l'élaboration d'une série d'études de cas qui nourriront un enseignement destiné à de futurs cadres de haut-niveau. Ce travail permettra de réintroduire, à travers un exemple profondément français, une conception gaullienne du *leadership* et, par-delà, du *business* : pour nourrir le contenu de cet enseignement, la collaboration de plusieurs entreprises françaises, comme EDF, est envisagée.

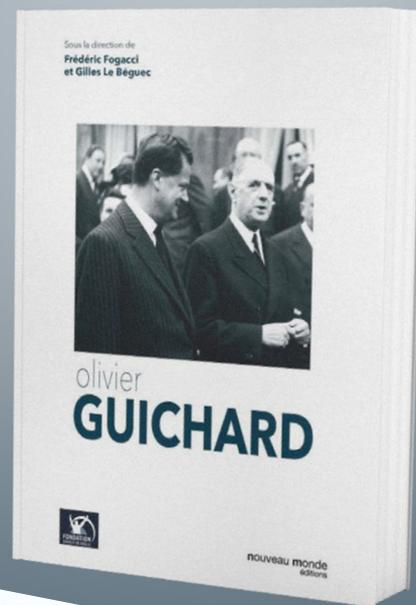
Enfin, le Conseil scientifique a poursuivi son enquête sur l'histoire du gaullisme, en particulier celle de ses proches compagnons, avec la publication en janvier 2018 du numéro du *Bulletin des Amis du vieux Saint-Germain* consacré à Christian Fouchet, auquel la Fondation a été étroitement associée, et, en mars 2018, aux Éditions du Nouveau Monde, de l'ouvrage issu du colloque consacré à *Olivier Guichard*, sous la direction de Gilles Le Béguec et de Frédéric Fogacci (couverture ci-contre). Un ouvrage également paru en décembre 2018 consacré à Léo Hamon est le fruit d'un colloque édité par l'Association Georges Pompidou avec le soutien de la Fondation. Cette réflexion autour de grands collaborateurs du Général se poursuivra en 2019 avec la préparation d'un colloque consacré à Jacques Soustelle. Les multiples exemples nourriront la réflexion sur le *leadership* et sur la capacité de Charles de Gaulle à s'attacher la fidélité de collaborateurs auxquels il savait donner sa confiance et de grandes marges d'autonomie dans le cadre d'un schéma prédéfini (jusqu'à certaines limites que le cas de Jacques Soustelle permettra d'analyser).

À compter de 2019, la Fondation se verra renouer avec les séminaires proposant une réflexion sur l'apport de Charles de Gaulle au « modèle français » : après la défense, nous nous intéresserons au rayonnement de la France à l'étranger à travers le séminaire « De Gaulle et le Grand large », mis en place avec le partenariat du ministère des Affaires étrangères, de l'Assemblée nationale et du Sénat, mais aussi de l'Académie des sciences d'outre-mer et de plusieurs *think-tanks*...

Enfin, l'année 2018 a été ponctuée de plusieurs rencontres et débats :

- Avec Hervé Gaymard et Arnaud Teyssier le 13 octobre 2018 à l'occasion des « Rendez-vous de l'Histoire » de Blois sur la construction du mythe gaullien dans les *Mémoires de guerre* et *Mémoires d'espoir* (photographie en bas à droite) ;
- Avec des membres de l'État-major des armées pour réfléchir à la notion de chaîne de commandement ;
- Avec de jeunes personnalités d'avenir russes et britanniques, venues à la Fondation débattre du modèle gaullien de « libéralisme d'État » ;
- Avec l'Ambassade de Roumanie le 16 mai 2018 (photographie au milieu à droite) pour célébrer l'anniversaire du voyage de Mai 1968 et réfléchir à son ombre portée dans la relation franco-roumaine aujourd'hui à l'heure où la Roumanie prend la présidence de l'Union européenne.

LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE ET LA RÉFLEXION POLITIQUE



IV. LES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES ET NUMÉRIQUES

Afin de relayer et de poursuivre l'action menée auparavant par les témoins contemporains du général de Gaulle, de moins en moins nombreux, la Fondation Charles de Gaulle s'investit directement auprès des jeunes générations grâce à l'activité de Diane Grillère, directrice des projets pédagogiques et numériques.



LES PARTENARIATS PÉDAGOGIQUES

Grâce à un partenariat bien ancré avec le ministère de l'Éducation nationale, la Fondation a mené à bien des projets en partenariat avec Canopé, opérateur de ce ministère pour le développement de ressources pédagogiques transmédia.

D'une part, trois modules vidéo (sur une série de six) ont été réalisés sur « le droit de vote des femmes », « l'élection du Président de la République au suffrage universel direct » et « Mai 1968 ».

D'autre part, *Enseigner de Gaulle*, rédigé sous la direction de l'Inspecteur général Tristan Lecoq, sorti en octobre 2018, propose un ouvrage de référence sur Charles de Gaulle, véritable synthèse historiographique composée d'articles de spécialistes de l'homme et de son œuvre. Cet outil scientifique et didactique est accompagné d'un site abritant vingt-deux séquences pédagogiques, mises au point par des professeurs des académies de Lille et de Reims, destinées aux enseignants et à leurs élèves.



Enseigner de Gaulle propose une historiographie de l'ensemble du parcours de Charles de Gaulle. Son approche académique et pédagogique en fait un outil de référence pour illustrer, à partir de l'exemple du Général, les programmes scolaires depuis le CM2 jusqu'à la Terminale. L'outil *Enseigner de Gaulle* comporte deux volets :

- Un ouvrage comprenant 15 articles d'auteurs spécialistes des questions gaulliennes proposant une analyse détaillée du parcours, de l'œuvre et de l'action du général de Gaulle (tenant compte des évolutions historiographiques).
- Un site Internet regroupant des séquences pédagogiques, incluant 22 études de documents en lien avec des articles scientifiques, pour une utilisation aisée par les enseignants, mais également de leurs élèves :

<http://charles-de-gaulle.org/enseigner-de-gaulle>

LES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES ET NUMÉRIQUES



En outre, tout en œuvrant à la production d'outils innovants, la Fondation propose un espace pédagogique sur son site Internet, régulièrement mis à jour et enrichi de ressources documentaires contextualisées et analysées, ainsi que d'instruments de travail en ligne.

Pour approfondir et diversifier son action pédagogique, la Fondation s'appuie sur d'autres partenaires, parmi lesquels l'Institut national de l'audiovisuel (INA), l'Établissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense (ECPAD) et la Direction des patrimoines, de la mémoire et des archives (DPMA) du ministère des Armées (la signature s'est déroulée en présence de la secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées Geneviève Darrieussecq, le 22 février 2018 : photographie en haut à gauche). En tant que membre du Groupe technique du Comité stratégique et du Jury national du Concours national de la Résistance et de la Déportation (CNRD), la Fondation apporte ainsi sa contribution au premier concours de l'Éducation nationale.



LES ACTIONS DIRECTES AUPRÈS DES JEUNES

Afin de relayer l'action numérique, une action de terrain est menée auprès des élèves et de leurs enseignants en vue de les mobiliser autour de thèmes tels que « l'engagement », « la citoyenneté » ou « la mémoire » (photographie ci-contre d'un atelier pédagogique organisé le 9 novembre 2018 au Mémorial Charles de Gaulle de Colombey-les-Deux-Églises).

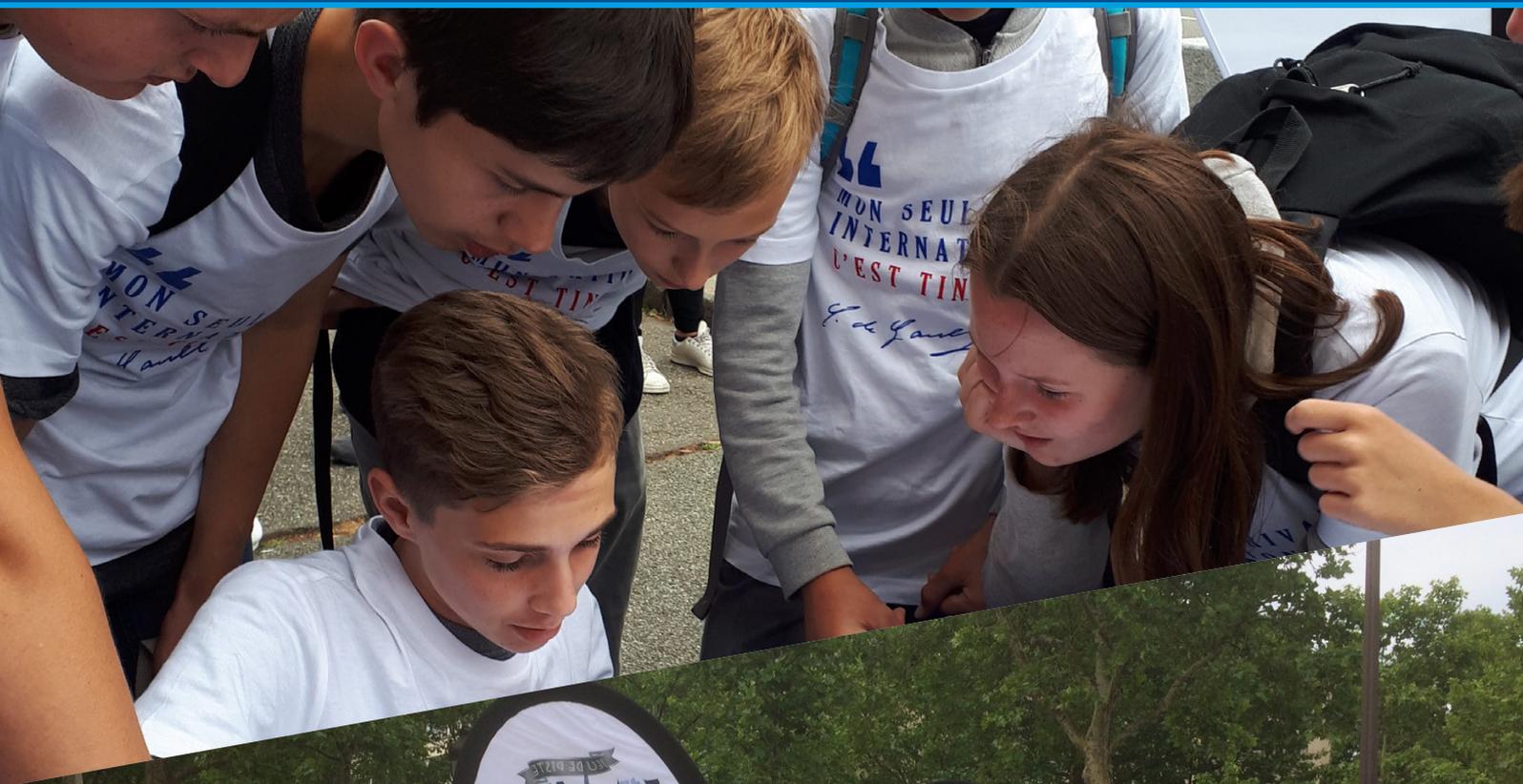
En vertu du partenariat conclu en 2017 avec la région Île-de-France, un parcours pédagogique annuel sur l'engagement gaullien a été réalisé durant l'année scolaire avec cinq lycées généraux et professionnels des académies de Paris, Créteil et Versailles. Un concours d'éloquence organisé à la Fondation a marqué la fin de ce parcours. Le prix a été remis au lauréat, Monsieur Bafodé Fofana, élève de 1^{ère} technologique du lycée Eugène Hénaff de Bagnolet, lors de la réception annuelle de la Fondation aux Invalides (photographie en bas à gauche).



En outre, une centaine de collégiens en classe de 3^e du collège Tocqueville de Paris (17^e arrondissement) et du collège de Montcornet (Aisne) ont participé au jeu de piste « Dans les pas de Charles de Gaulle » le 14 juin 2018. Véritable parcours pédestre pédagogique, « Dans les pas de Charles de Gaulle » a été organisé avec le soutien de la Mairie de Paris (photographies en page suivante) autour des monuments et bâtiments de Paris associés à la figure du général de Gaulle. Ces actions se poursuivent chaque année scolaire, en s'étendant à un plus grand nombre d'établissements.

Enfin, des conférences et ateliers pédagogiques sont réalisés dans les établissements français à l'étranger, parmi lesquels le lycée international Charles de Gaulle de Pékin, le lycée franco-allemand de Shanghai et le lycée français Charles de Gaulle de Londres.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018



LA TRANSMISSION VERS LE GRAND PUBLIC

V. LA TRANSMISSION VERS LE GRAND PUBLIC

Afin de s'adresser à un public toujours plus élargi, la Fondation Charles de Gaulle propose, grâce à l'action de Catherine Trouiller, directrice des publications et des expositions, des événements et rencontres variés ainsi que des publications, dont la revue *Espoir* qui s'attache à démontrer toute l'actualité et la modernité du message gaullien. Elle accompagne également la modernisation et la programmation des lieux gaulliens.

Les lieux gaulliens (Historial au sein du Musée de l'Armée aux Invalides, Mémorial, Boiserie et Croix de Lorraine à Colombey-les-Deux-Églises et Maison natale de Charles de Gaulle à Lille) accueillent chaque année environ 300 000 visiteurs. Des expositions temporaires régulières permettent de renouveler l'intérêt des visiteurs. En 2018, l'Historial Charles de Gaulle aux Invalides et le Mémorial Charles de Gaulle de Colombey, créés à l'initiative de la Fondation Charles de Gaulle, ont fêté leur 10^e anniversaire. La qualité de leur conception d'origine et des parcours proposés aux visiteurs restent des références. La Fondation accompagne le Musée de l'Armée pour conduire un programme de modernisation de l'Historial dans les prochaines années.

À Colombey, elle prépare, avec le concours de l'écrivain et journaliste Jean-Paul Ollivier et en partenariat avec le Département de la Haute-Marne et la Mairie de Colombey, un parcours « De Gaulle » dans le village qui offrira de nouvelles perspectives. Un site internet associé donnera des outils de compréhension supplémentaires à destination du grand public et particulièrement des jeunes générations. En partenariat avec les Autoroutes Paris-Rhin-Rhône (APRR), la refonte des panneaux touristiques autoroutiers et l'aménagement des aires de repos précédant la sortie « Colombey » sur l'autoroute A5 (sens Paris-Dijon) complètera l'information des visiteurs (à droite, photographie de l'installation d'un nouveau panneau annonçant Colombey-les-Deux-Églises). La Fondation engagera également des travaux de rénovation de la Maison natale Charles de Gaulle de Lille en partenariat avec le Département du Nord qui en assure avec efficacité la gestion au quotidien.

Au-delà de l'attention portée aux lieux gaulliens, l'œuvre de transmission doit aussi trouver le moyen de s'exprimer sur des champs culturels variés : théâtre, arts plastiques, livres, bandes dessinées, réseaux sociaux, etc.



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018



La Fondation Charles de Gaulle participe depuis sa création aux célébrations commémoratives dans le but d'honorer et de rappeler l'œuvre du général de Gaulle. Ces événements sont l'occasion de rassembler plusieurs générations de Français derrière des valeurs communes telles que « l'indépendance », « l'engagement » ou « la participation », et s'inscrivent dans une logique de compréhension des réalités contemporaines. En témoignent les célébrations autour du 70^e anniversaire de l'Appel du 18 juin en 2010, à l'occasion desquelles la Fondation a dépassé le seul cadre participatif pour devenir un acteur incontournable dans l'organisation de saisons mémorielles.

En 2019, la Fondation préparera la saison mémorielle 2020, anniversaire des 80 ans de l'Appel, du 50^e anniversaire de la disparition du Général et du 130^e anniversaire de sa naissance. Le programme envisagé, qui comprendra des expositions, des conférences, des dîners-débats tout au long de l'année, visera à toucher le plus grand nombre de Français sur tout le territoire.

En 2018, outre le colloque des 20-21 septembre, la Fondation a organisé plusieurs événements autour du 60^e anniversaire du retour au pouvoir du général de Gaulle et de la fondation de la V^e République. Une exposition, complétée par une version numérique accessible sur le site internet de la Fondation et déclinée en outils pédagogiques proposés aux scolaires, a accompagné les manifestations scientifiques. Dans ce même cadre, elle a également apporté son soutien à l'exposition « Nous, Présidents » présentée au Centre mondial de la paix, des libertés et des droits de l'Homme à Verdun (de février à décembre 2018).

Le 6 juin 2018, le président de la Fondation Charles de Gaulle Jacques Godfrain et le capitaine de vaisseau Marc-Antoine de Saint Germain, commandant le porte-avions *Charles de Gaulle*, ont signé une convention de partenariat à Toulon, à bord du porte-avions (photographie de la remise du « message d'amitié » de l'amiral Philippe de Gaulle au porte-avions *Charles de Gaulle* ci-contre). Guidés par des objectifs communs et portant tous deux le nom du Général dans leur appellation, la Fondation et le porte-avions *Charles de Gaulle* ont souhaité établir un partenariat permettant la réalisation d'actions concrètes. La Fondation apportera son réseau, son expertise scientifique ainsi que son savoir-faire dans l'organisation d'événements à caractère mémoriel ou pédagogique. De son côté, le porte-avions *Charles de Gaulle*, fort de ses aptitudes opérationnelles et de sa visibilité médiatique, pourra illustrer de manière concrète et actuelle toute la pertinence de la vision du Général.

LA TRANSMISSION VERS LE GRAND PUBLIC



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

LA REVUE *ESPOIR*

Espoir, revue de la Fondation Charles de Gaulle, a pour ambition d'offrir à ses lecteurs (les spécialistes comme le grand public) des articles de référence sur la personnalité et l'œuvre du général de Gaulle et d'éclairer une partie importante de l'histoire de la France au XX^e siècle. L'empreinte laissée par De Gaulle dans de nombreux domaines de l'action publique et sa vision restent tellement présentes encore à notre époque qu'il s'agit aussi de proposer des réflexions utiles pour la compréhension de nombreuses questions sur la France contemporaine et sur sa place dans le monde.

Créée en 1972, *Espoir* a privilégié dans une première phase de son histoire le recueil et la publication des témoignages de collaborateurs et de personnalités proches du général de Gaulle. Elle a également publié de nombreux textes inédits du général de Gaulle et de grands écrivains comme André Malraux,

Miguel Angel Asturias, Stanislas Fumet, Eugène Ionesco... Ce travail fait de cette revue une source incontournable pour toutes les recherches concernant Charles de Gaulle.

Tenant compte du travail accompli, de l'arrivée de nouvelles générations et de l'évolution du travail de la Fondation, une nouvelle ligne éditoriale a été mise en œuvre depuis quelques années. Le fil conducteur est de montrer la modernité du message gaullien dans les débats d'aujourd'hui sans céder à la nostalgie incantatoire ni à la facilité de l'anachronisme. La qualité des personnalités de divers horizons qui acceptent de contribuer à *Espoir* (intellectuels, universitaires, responsables politiques, dirigeants d'entreprise, hauts fonctionnaires, officiers...) montre combien la pensée et l'action du général de Gaulle restent une « source d'inspiration et d'ardeurs nouvelles » pour les hommes du XXI^e siècle.



LA TRANSMISSION VERS LE GRAND PUBLIC

LES AMIS DE LA FONDATION CHARLES DE GAULLE

Créée en 2002, dans le sillage des « Amis de l'Institut Charles de Gaulle » fondée en 1973, les « Amis de la Fondation Charles de Gaulle » propose à tous ceux qui le souhaitent de faire vivre et de partager leurs connaissances sur l'action et l'œuvre du général de Gaulle autour d'événements conviviaux. Présidée par Michel Anfrol, ancien journaliste et présentateur du journal télévisé de l'Office de radiodiffusion-télévision française (ORTF), les « Amis

de la Fondation » comptent près de 500 membres. Ses activités se répartissent entre dîners-débats (autour d'acteurs majeurs, de témoins directs ou d'historiens de l'histoire gaullienne), visites commentées de musées, participation à des colloques, conférences et tables rondes organisées tous les ans par la Fondation Charles de Gaulle, et enfin voyages en France ou à l'étranger.



Déjeuner des Amis de la Fondation Charles de Gaulle au Cercle National des Armées à Paris aux côtés de l'association du Souvenir des Cadets de la France Libre – 28 janvier 2019

De gauche à droite : René Marbot, ancien Cadet de la France Libre, Hugues Lavoix, secrétaire général de l'association du Souvenir des Cadets de la France Libre, et Michel Anfrol, président des Amis de la Fondation Charles de Gaulle

VI. LE SOUTIEN AU RAYONNEMENT INTERNATIONAL

Le soutien au rayonnement international de la France est une dimension spécifique de la Fondation Charles de Gaulle. Elle n'a pas d'équivalent. Identifiée comme l'organisation porteuse de l'héritage gaullien, la Fondation entretient en effet des relations d'amitié avec de nombreux pays et place ce capital de sympathie au service du rapprochement des peuples.

En prenant en compte l'intérêt exprimé par ses partenaires étrangers (Allemagne, Italie, États-Unis, Russie, Liban, Chine...), la Fondation Charles de Gaulle a mis en avant trois thèmes de réflexion :

- La personnalité, le rôle du Chef et son parcours de formation ;
- La constitution de la V^e République et le modèle institutionnel français ;
- L'enseignement de l'Histoire pour éclairer les enjeux à venir.

Pour apporter une contribution effective à l'action d'influence de la France, la Fondation a donc entrepris d'orienter sa recherche universitaire internationale en conséquence. En 2018, la Fondation a travaillé plus particulièrement à la concrétisation de deux grands projets.

LA CRÉATION D'UNE CHAIRE FRANCO-CHINOISE CHARLES DE GAULLE PORTEUSE D'INNOVATION POUR LA FORMATION DES FUTURS DÉCIDEURS

Le 13 juin 2018, en présence du Premier ministre Edouard Philippe (photographies ci-contre), la Fondation Charles de Gaulle a signé à l'Hôtel national des Invalides une convention de partenariat pour la création d'une chaire Charles de Gaulle avec l'École sino-européenne de Shanghai (CEIBS, selon l'acronyme anglais). Ce projet s'est développé autour de deux constats communs. D'une part, le besoin, dans un monde globalisé, plus complexe et plus technique, de faire émerger un modèle de *leadership* plus humain et porteur de sens. D'autre part, la conviction que les valeurs qui, tout au long de sa vie, ont soutenu l'action du général de Gaulle peuvent constituer d'utiles références pour la formation des grands décideurs de demain, en particulier les notions telles que :

- L'exemplarité et l'intégrité du chef, sa capacité à imaginer et à surprendre ;
- Le rattachement à une vision globale et partagée animant un effort collectif ;
- Le souci de la personne humaine et du bien commun ;
- Le sens de l'État comme garant des libertés et catalyseur de l'énergie collective ;
- L'adhésion à une discipline active et l'absence de soumission à l'intérêt individuel immédiat.



➤ Jacques Godfrain, ancien ministre de la Coopération et président d'honneur de la Fondation Charles de Gaulle, a été reçu par le Président de la République du Sénégal Macky Sall le 10 juillet 2018, pour décider de l'organisation de « Journées Gaulliennes Africaines » à l'échelon sous-régional du continent africain. La Fondation Charles de Gaulle s'associera également aux formations de Master en management des futurs dirigeants de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CDEAO).

LE SOUTIEN AU RAYONNEMENT INTERNATIONAL



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018



LE SOUTIEN AU RAYONNEMENT INTERNATIONAL

LA CONSTRUCTION DE L'INSTITUT CHARLES DE GAULLE – LIBAN À BEYROUTH

Le 27 février 2018, la Fondation Charles de Gaulle a également signé avec l'association de droit libanais « Fondation pour la sauvegarde du Patrimoine de Charles de Gaulle au Liban », l'Ambassade de France et l'École (franco-libanaise) supérieure des Affaires (ESA) de Beyrouth une convention pour la construction du futur Institut Charles de Gaulle – Liban. Ce futur institut sera construit sur le site de l'ESA, terrain dont l'État français est propriétaire. Il proposera :

- Une formation à l'art du commandement aux étudiants de l'ESA ;
- Des actions pédagogiques portant sur le sens de l'héritage gaullien aux 60 000 élèves des écoles francophones ;
- Un centre culturel qui, au travers de son activité muséale et de ses espaces de rencontre, apportera sa contribution au dialogue entre la France et le Liban.

UNE ACTIVITÉ ANCRÉE DANS LE XXI^e SIÈCLE

Au travers de ses actions, la Fondation Charles de Gaulle s'engage dans des projets ambitieux, enthousiasmants et parfaitement ancrés dans le présent. Le 13 juin dernier, elle a ainsi eu le grand honneur d'accueillir à sa réception annuelle le Premier ministre Edouard Philippe. Si cette présence est la marque d'une certaine reconnaissance pour son attachement au Général, elle est aussi le témoignage d'une attente forte de la part d'un grand responsable de notre pays (photographie ci-dessous).

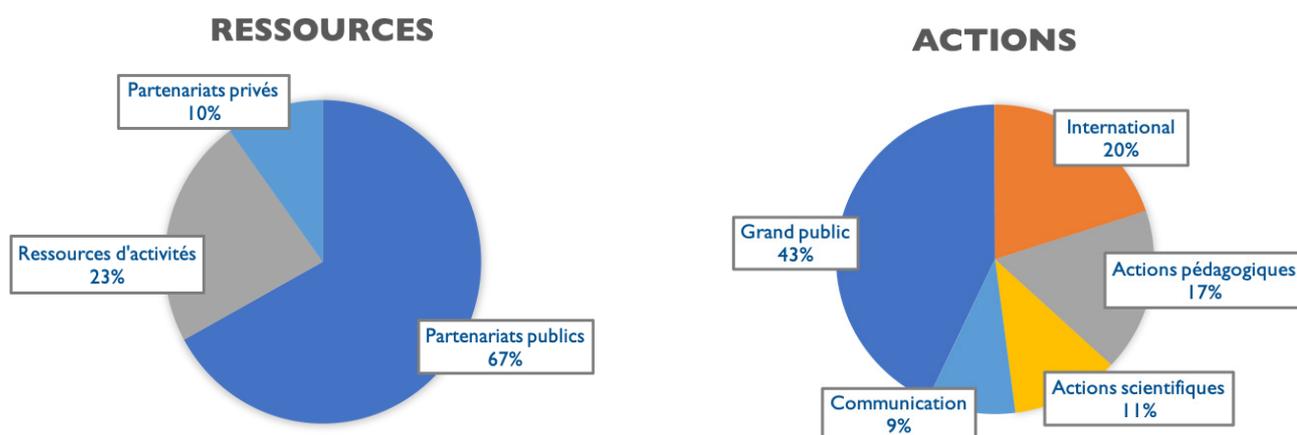


Les promoteurs du projet d'Institut Charles de Gaulle – Liban à la réception annuelle de la Fondation à l'Hôtel national des Invalides – 13 juin 2018

De gauche à droite : Jacques Godfrain, président de la Fondation Charles de Gaulle, Rami Adwan, Ambassadeur du Liban en France, Stéphane Attali, directeur général de l'ESA, Christian Besse, président de l'association de droit libanais « Fondation pour la sauvegarde du Patrimoine de Charles de Gaulle au Liban » et Edouard Philippe, Premier ministre

VII. LES ASPECTS FINANCIERS

Le budget de la Fondation s'élève en moyenne à 1,5 million d'euros, ce montant pouvant être supérieur les années exceptionnelles comme le furent 2008 (inauguration de l'Historial des Invalides et du Mémorial de Colombey-les-Deux-Églises) et 2010 (70^e anniversaire de l'Appel du 18 juin). Ce budget permet de couvrir les dépenses de fonctionnement et la rémunération des salariés qui travaillent sur les sites de Colombey-les-Deux-Églises et de Paris. Il permet aussi la réalisation de nombreuses actions pédagogiques, scientifiques, commémoratives et événementielles, qu'elles soient nationales ou internationales, et qui constituent la raison d'être de la Fondation.



BUDGET DE L'ANNÉE 2018 : 1,45 MILLION D'EUROS

Comme pour toute fondation reconnue d'utilité publique, la Fondation Charles de Gaulle dispose d'un capital constitué de la dotation initiale accordée par l'État lors de sa création en 1992 et de l'apport de l'Institut Charles de Gaulle. Ce capital est placé pour partie en immobilier (les immeubles de la rue de Solférino à Paris et de la rue Princesse à Lille), par définition non producteur de revenu, et pour le reste, en valeurs mobilières de placement entièrement sécurisées qui procurent un revenu modeste mais régulier.

La Fondation s'appuie ainsi sur un modèle combinant financements publics et financements privés. Les seuls revenus du capital ne permettant pas de couvrir les besoins financiers de la Fondation, il est nécessaire de trouver des financements auprès de l'État, des collectivités territoriales, des entreprises publiques ou privées, et des particuliers. Outre les subventions publiques qui jouent un rôle déterminant, la Fondation recherche en permanence des ressources nouvelles auprès de partenaires économiques occasionnels ou réguliers (les membres du « club d'entreprises ») ou dans le cadre de projets spécifiques menés

en commun avec certaines entreprises. Les projets de grande ampleur font l'objet de campagnes appropriées de mécénat. Ces opérations particulières ont ainsi permis de réaliser le financement de la rénovation de la Maison natale de Lille, de la construction du Mémorial de Colombey et de l'Historial des Invalides. Ces trois établissements muséographiques, qui accueillent désormais près de 300 000 visiteurs par an, ont nécessité l'apport de 10 millions d'euros, rassemblés grâce à une souscription menée à l'échelle nationale.

Depuis plus de dix ans, la Fondation Charles de Gaulle a adopté une organisation budgétaire et comptable transparente, régie par des procédures rigoureuses, un contrôle interne permanent et un contrôle externe périodique :

- Le budget annuel est validé par un Conseil d'administration où siègent 3 représentants de l'État (Ministère de l'Intérieur, Ministère de l'Économie et des Finances, Conseil d'État).
- Le contrôle des comptes est assuré par un commissaire aux comptes chargé d'en certifier l'exactitude et la sincérité.
- Les comptes sont envoyés chaque année aux services du Premier ministre, à la préfecture de Paris et sont publiés au *Journal officiel*.

COMMENT NOUS SOUTENIR ?

VIII. COMMENT NOUS SOUTENIR ?

RÉALISER UN DON OU UN LEGS

La Fondation Charles de Gaulle, reconnue d'utilité publique par le décret du 22 septembre 1992, est habilitée à recevoir mécénat, dons et legs, permettant aux donateurs de bénéficier d'avantages fiscaux. En effet, d'après la loi fiscale en vigueur, les sommes versées à titre de donation auprès d'un organisme reconnu d'utilité publique ouvrent droit à la réduction d'impôt. Pour un particulier, elle est de 66% du montant du don dans la limite de 20% du revenu imposable (article 200 du C.G.I.). Pour une entreprise, elle est de 60% du montant du don, dans la limite de 0,5% de son chiffre d'affaires (article 238 bis du C.G.I.).

Vous pouvez nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de la Fondation Charles de Gaulle
au 5 rue de Solférino, 75007 Paris, ou par virement sur le compte bancaire suivant :

IBAN FR76 1027 8005 9800 0201 4410 174 BIC CMCIFR2A

 Renseignements supplémentaires auprès du Commissaire en chef de 1^{ère} classe (R) Véronique Grau-Barrière, directeur administratif, au 01 44 18 66 98 ou à grau-barriere@charles-de-gaulle.org.

S'ABONNER À LA REVUE ESPOIR OU ABONNER UN AMI

Composée d'articles de personnalités diverses (historiens, hommes politiques, artistes...), la revue *Espoir* aborde les grands débats d'aujourd'hui à travers le prisme des idées et des valeurs ayant irrigué la pensée et l'action du général de Gaulle.

 Renseignements complémentaires auprès d'Isaac Djibrilla, responsable des abonnements, au 01 44 18 66 94 ou à djibrilla@charles-de-gaulle.org.

DEVENIR UNE ENTREPRISE PARTENAIRE ET REJOINDRE LE CLUB D'ENTREPRISES DE LA FONDATION CHARLES DE GAULLE

 Renseignements complémentaires auprès du Contre-amiral (2s) Jean-Claude Barrère, directeur, au 01 44 18 66 73 ou à secretariat@charles-de-gaulle.org.

COMMANDER UNE EXPOSITION POUR VOTRE MUNICIPALITÉ, RÉGION OU VOTRE ASSOCIATION

 Catalogue des expositions itinérantes et renseignements complémentaires auprès d'Isaac Djibrilla, responsable des expositions itinérantes, au 01 44 18 66 94 ou à djibrilla@charles-de-gaulle.org.

DEVENIR UN RELAIS D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION AUTOUR DES ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS PAR LA FONDATION

 Renseignements auprès de Jean-Baptiste Berque, responsable de la communication, au 01 44 18 66 72 ou à berque@charles-de-gaulle.org.

REJOINDRE LES « AMIS DE LA FONDATION »

 Pour adhérer aux Amis et participer à ses événements, veuillez contacter son président Michel Anfrol au 01 44 18 66 85 ou à amis@charles-de-gaulle.org.

VISITER LA BOISSERIE À COLOMBEY-LES-DEUX-ÉGLISES

 Pour programmer votre visite, contacter l'équipe de la Boisserie au 03 25 01 52 52 ou à boisserie@charles-de-gaulle.org

EFFECTUER UNE COMMANDE D'ARTICLE(S) SUR NOTRE BOUTIQUE EN LIGNE

 Rendez-vous sur www.charles-de-gaulle.org/boutique

IX. LA GOUVERNANCE ET L'ÉQUIPE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration de la Fondation Charles de Gaulle comprend 14 membres parmi lesquels 9 membres élus, 4 membres de droit désignés respectivement par le ministre de l'Intérieur, le ministre des Finances, le Conseil d'État et la Chancellerie de la Légion d'honneur et 1 membre *ès qualités* le Chancelier de l'Ordre de la Libération remplacé par le Délégué national de l'Ordre de la Libération. Jacques Godfrain est le président d'honneur de la Fondation depuis le 18 décembre 2018.



Hervé GAYMARD
Président

Ancien ministre, président du Conseil départemental de Savoie, et écrivain (*Pour Malraux*, présentation de la réédition du *Fil de l'Épée* et de *La France et son armée*)



Jean-Marie DEDEYAN
Vice-président

Professeur associé honoraire des universités, chargé d'enseignement à l'ENA et délégué général des « Amis de Michel Debré »



Marc FOSSEUX
Secrétaire général

Magistrat à la Cour des comptes et représentant du ministère de l'Économie et des Finances.



Gaëlle MONTEILLER
Trésorière

Ingénieur (X-Mines) et dirigeante d'entreprise



Jacques GODFRAIN
Président d'honneur

Ancien ministre, ancien député-maire de Millau et président de la Fondation Charles de Gaulle de 2011 à 2018



Gén. de division (2s) Christian BAPTISTE

Délégué national de l'Ordre de la Libération, membre *ès-qualités* faisant suite au Chancelier de l'Ordre de la Libération



Martine de BOISDEFFRE

Ancienne élève de l'École normale supérieure (ENS de Sèvres) et de l'ENA, conseillère d'État, présidente de section du rapport et des études et représentante du Conseil d'État



Préfet Bernard BOUCAULT

Ancien Préfet de Police et représentant du ministre de l'Intérieur



Jacques BOUDY

Secrétaire général de la Chancellerie de la Légion d'honneur, représentant le Grand Chancelier



Éric BRANCA

Ex-rédacteur en chef de *Valeurs actuelles*, auteur de *De Gaulle* (1999), *De Gaulle et les Français libres* (2010), *Histoire secrète de la droite* (2011), *3000 ans d'idées politiques* (2014) et *L'Ami américain* (2017)



Christine BRANCHU

Inspectrice générale des Affaires sociales, ancienne secrétaire générale du groupe RPR puis UMP à l'Assemblée nationale et ancienne conseillère à la Présidence de la République (sous Jacques Chirac)



Jean-François CIRELLI

Président de BlackRock France, ancien PDG de Gaz de France, ancien conseiller à la présidence de la République (sous Jacques Chirac) et ancien directeur de cabinet adjoint du Premier ministre Jean-Pierre Raffarin



Général d'armée (2s) Bruno CUCHE

Ancien CEMAT, ancien Gouverneur des Invalides et président de la Fondation Maréchal Leclerc de Hauteclocque



Laurence DAZIANO

Maître de conférences en économie à Sciences Po Paris et membre du Conseil scientifique de la Fondapol



Louis de FOUCHECOUR

Directeur de sociétés

LA GOUVERNANCE ET L'ÉQUIPE

LE CONSEIL SCIENTIFIQUE

Placé sous la présidence d'Arnaud Teyssier, le Conseil scientifique rassemble 32 membres nommés par le Conseil d'administration de la Fondation Charles de Gaulle.



Arnaud TEYSSIER
Président

Inspecteur général de l'administration (IGA), professeur associé à l'École normale supérieure (ENS) de la rue d'Ulm et directeur de la prép'ENA Paris I / ENS



Frédéric FOGACCI
Secrétaire

Directeur des études, de la recherche et des archives de la Fondation Charles de Gaulle et chargé de conférences à Sciences Po Paris

- **David BELLAMY**
Maître de conférences à l'Université de Picardie Jules Verne
- **Robert BELOT**
Professeur à l'Université de Belfort-Montbéliard
- **Serge BERSTEIN**
Professeur émérite à Sciences Po Paris
- **Jean-Paul BLED**
Professeur émérite à l'Université Paris-Sorbonne (Paris-IV)
- **Christian de BOISSIEU**
Professeur d'économie à l'Université Panthéon-Sorbonne (Paris-I)
- **Raphaël DARGENT**
Enseignant en Histoire
- **Nicole EVEN**
Conservateur au département exécutif et législatif des Archives nationales
- **Olivier FEIERTAG**
Professeur à l'Université de Rouen
- **Rainer HUDEMANN**
Professeur émérite des Universités Paris-Sorbonne et de la Sarre
- **Roland HUREAUX**
Haut fonctionnaire
- **Edouard HUSSON**
Professeur à l'Université d'Amiens, vice-président de l'Université Paris Sciences & Lettres (PSL)
- **Sabine JANSEN**
Maître de conférences au Conservatoire national des arts et métiers (CNAM)
- **François KERSAUDY**
Professeur à l'Université Panthéon-Sorbonne (Paris-I)
- **Bernard LACHAISE**
Professeur émérite à l'Université Bordeaux-III
- **Alain LAQUIÈZE**
Professeur à l'Université Paris Descartes (Paris-V)
- **Gilles LE BÉGUEC**
Président d'honneur du Conseil scientifique
Professeur émérite de l'Université de Paris-Ouest Nanterre
- **Tristan LECOQ**
Inspecteur général de l'Éducation nationale et professeur associé à l'Université Paris-Sorbonne (Paris-IV)
- **Christine MANIGAND**
Professeur à l'Université Sorbonne-Nouvelle (Paris-III)
- **Stefan MARTENS**
Professeur à l'Institut historique allemand de Paris
- **Dirk MARTIN**
Archiviste en chef au Centre d'études et de documentation Guerre et Sociétés contemporaines (CEGESOMA) à Bruxelles
- **Didier MAUS**
Conseiller d'État
- **Pierre MONZANI**
Professeur agrégé d'Histoire
Directeur général de l'Assemblée des Départements de France (ADF)
- **Chantal MORELLE**
Professeur agrégé d'Histoire
- **Jean-François MURACCIOLE**
Professeur à l'Université Montpellier-III
- **Frédérique NEAU-DUFOUR**
Directrice du Centre européen du résistant déporté (CERD)
- **Philippe RATTE**
Professeur agrégé d'Histoire
- **Jean-Pierre RIOUX**
Ancien inspecteur général de l'Éducation nationale
- **Frédéric TRISTRAM**
Maître de conférences à l'Université Panthéon-Sorbonne (Paris-I)
- **Frédéric TURPIN**
Professeur à l'Université de Chambéry Savoie-Mont-Blanc
- **Maurice VAÏSSE**
Professeur émérite à Sciences Po Paris
- **David VALENCE**
Maire de Saint-Dié-des-Vosges
- **Olivier WIEVIORKA**
Professeur à l'École normale supérieure de Cachan (ENS Cachan)

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

LE SIÈGE DE LA FONDATION CHARLES DE GAULLE

Située au numéro 5 de la rue de Solférino dans le VII^e arrondissement de Paris, le siège de la Fondation Charles de Gaulle occupe les locaux de l'ancien siège du Rassemblement du peuple français (RPF), classé « monument historique ».

L'équipe opérationnelle de la Fondation comprend 12 personnes.



LA GOUVERNANCE ET L'ÉQUIPE

LA BOISSERIE À COLOMBEY-LES-DEUX-ÉGLISES

Située à l'entrée du village de Colombey-les-Deux-Églises, la Boisserie est la demeure familiale du général de Gaulle. Elle est accessible au public depuis 1980.

Pour visiter la Boisserie, veuillez contacter l'équipe par téléphone au 03 25 01 52 52 ou par courriel à boisserie@charles-de-gaulle.org



Aurore JACQUINOT
Chef de site



Claudine ROBERT
Responsable d'accueil



Valérie VASSEUR
Responsable d'accueil



Christian MERSON
Jardinier

LES AMIS DE LA FONDATION CHARLES DE GAULLE



Michel ANFROL
Président



Renée ROBERT
*Responsable des projets et
du réseau des Amis*



Geneviève APARICIO
*Responsable des projets et
du réseau des Amis*

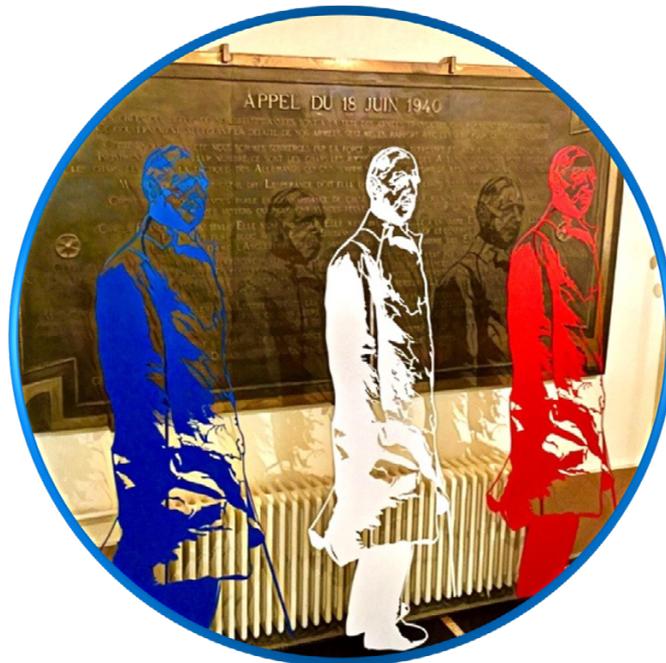
X. LES PARTENAIRES DE LA FONDATION EN 2018

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

- 3^e Régiment d'hélicoptères de combat (3^e RHC)
- Archives nationales
- Armée de Terre
- Assemblée des départements de France (AdF)
- Assemblée nationale
- Canopé
- Centre spirituel et culturel orthodoxe russe à Paris
- Club de Réflexion sur l'Avenir de la Protection Sociale (CRAPS)
- Conseil départemental de la Haute-Marne
- Conseil départemental du Nord
- Conseil régional d'Île-de-France
- Conseil régional des Pays de la Loire
- École internationale de création audiovisuelle et de réalisation (EICAR)
- École nationale d'administration (ENA)
- École normale supérieure (ENS) de la rue d'Ulm
- Institut national de l'audiovisuel (INA)
- Labex « Écrire une Histoire nouvelle de l'Europe » (EHNE)
- Lycée Carnot
- Lycée français Charles de Gaulle de Londres
- Lycée français international Charles de Gaulle de Pékin
- Mairie d'Evreux
- Mairie de Colombey-les-Deux-Églises
- Mairie de Paris
- Ministère de l'Éducation nationale
- Ministère des Affaires étrangères
- Ministère des Armées :
 - Direction des patrimoines, de la mémoire et des archives (DPMA)
 - Direction générale des relations internationales et de la stratégie (DGRIS)
 - Établissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense (ECPAD)
- Musée de l'Armée – Hôtel national des Invalides
- Musée de l'Ordre de la Libération
- Office national des forêts (ONF)
- Porte-avions *Charles de Gaulle*
- Sciences Po Paris
- Sénat
- Services du Premier ministre
- Université Panthéon-Sorbonne (Paris-I)
- Université Paris-Descartes (Paris-V)
- Université Paris Sciences & Lettres (PSL)
- Université Paris-Sorbonne (Paris-IV)
- Université Sorbonne-Nouvelle (Paris-III)

PARTENAIRES NON-INSTITUTIONNELS

- Aéroports de Paris (ADP)
- Air France
- Alpha Laser
- Ambassade de France au Liban
- Ambassade de France en Chine
- Ambassade de Roumanie en France
- Ambassade du Liban en France
- Association du Souvenir des Cadets de la France Libre
- Association « Fondation pour la sauvegarde du patrimoine Charles de Gaulle au Liban »
- Caisse des dépôts et consignations (CDC)
- CCI Île-de-France
- Centre national d'études spatiales (CNES)
- Champagne Drappier
- China Europe International Business School (CEIBS)
- Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA)
- Crédit Mutuel-CIC
- Dassault Aviation
- D-PARK
- École supérieure des Affaires (ESA) du Liban
- Éditions des Saints Pères
- Eisenhower Presidential Library
- Électricité de France (EDF)
- ENGIE
- Fondation Adenauer (Stiftung Bundeskanzler Adenauer Haus)
- Fondation Alain Mérieux
- Fondation Bettencourt-Schueller
- Fondation Magna Carta
- Fondation Sommer
- Groupe Eiffage / Autoroutes Paris-Rhin-Rhône (APRR)
- Institut des Affaires étrangères du Peuple chinois (CPIFA) à Pékin
- Institut franco-allemand de Ludwigsburg
- Lire c'est partir (maison d'édition)
- Maison Méert
- MBDA
- Michel Audiard (sculpteur)
- Moët-Hennessy
- Musée « De Gaulle, mémoire pour l'avenir » à Scorbé-Clairvaux
- Nouveau Monde éditions
- ODDO BHF Bank
- The First Alliance Foundation
- Universités Populaires du Théâtre



FONDATION CHARLES DE GAULLE
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

 5 rue de Solférino, 75007 Paris
 01 44 18 66 77
 secretariat@charles-de-gaulle.org
 www.charles-de-gaulle.org